



→ Mission

DESCRIPTION DE LA MISSION

Sous la délégation formalisée du Président et en collaboration avec la fédération, il est responsable de la mise en œuvre de la gestion des ressources humaines dans le respect de la législation. Il participe à la commission du personnel.

OBJECTIF DE LA MISSION

- Veille au respect de la réglementation et de la Convention collective de branche en matière de gestion des ressources humaines
- Suit le personnel, anticipe les évolutions de masse salariale

ENVIRONNEMENT DE LA MISSION

Cette mission, ce mandat impliquent :

- un travail en équipe avec le Président et les responsables de l'association et de la Fédération (bénévoles et salariés)



→ Détail des tâches

En lien avec le cadre territorial de proximité, le manager de territoire, le responsable de secteur de la fédération ou le cadre salarié de l'association, assurer la gestion du personnel :

- Suit les contrats, les compteurs de modulation, la planification des absences notamment les congés annuels
- Participe aux réunions d'équipe des salariés
- Anticipe les besoins en personnel en fonction de la charge de travail et sollicite la commission du personnel pour les recrutements ; Est le relai pour la mise en œuvre de la GPEC
- Participe aux relations avec les IRP, peut avoir délégation du Président pour mener la réunion CSE
- Assure la prévention des risques professionnels notamment par la mise en œuvre du document unique d'évaluation des risques professionnels
- S'assure de la mise en œuvre de la réglementation notamment le suivi médical, l'affichage obligatoire et le règlement intérieur
- Organise les entretiens professionnels et entretiens d'évaluation
- Relaye les questions liées au droit du travail vers le service RH de la fédération

Participer à la vie associative, promouvoir l'association et la représenter :

- Fait connaître les valeurs et les projets de l'ADMR, informe sur les activités et services
- Participe aux relations publiques
- Participe à la recherche, l'accueil et l'intégration de nouveaux bénévoles
- Encourage l'animation et les actions de développement du lien social



→ Compétences et qualités humaines requises

SAVOIRS

Connaître :

- Le secteur d'activité, les métiers de l'ADMR, la convention collective
- Le fonctionnement associatif
- Le mouvement ADMR, les statuts, le règlement intérieur, les valeurs, le projet politique ADMR ;
- Les principaux partenaires et le contexte local
- Les principes éthiques et de confidentialité

SAVOIR-FAIRE

- Connaître les règles de base du droit du travail
- Communiquer : transmettre des messages, convaincre, s'exprimer en public

SAVOIR ETRE

Être :

- Pédagogue, diplomate, organisé et méthodique
- Dynamique, force de proposition
- À l'écoute, bienveillant,
- Objectif et faire preuve de discrétion
- Savoir travailler en équipe
- Soucieux de l'égalité et l'équité de traitement entre salariés



→ Modalités pratiques

Lieu d'activité : l'association

Durée de la mission : Permanente

Périodicité et disponibilités requises : 10 à 20 h par mois

Profil recherché :

- Connaissances en droit du travail
- Connaissances en management
- Disponible
- Habitant le territoire



→ Accompagnement de la mission

Tuteur-référent-responsable de l'activité :

- Président de l'association
- Equipe fédérale

Accompagnement proposé :

- Actions de formation/information avec l'équipe cadre
- Formations Adyfor